



Mediametrie

L'étude des stations de catégorie A...



# Public des Associatives 2024

## Pourquoi l'étude Public des Associatives ?

L'étude Public des Associatives permet aux stations associatives,

- **De connaître leur notoriété,**
- **De quantifier leur auditoire** global, régulier, semaine, et plus occasionnel,
- **D'établir le profil des individus** déclarant avoir l'habitude de les écouter en les classant sur différents critères de fréquence d'écoute sur une semaine moyenne.

Et ainsi de mieux **appréhender les comportements d'écoute** liés à leur station.

## Comment est réalisée l'étude Public des Associatives ?

L'enquête est réalisée **de Janvier à Décembre** avec une interruption en juillet-août. Les questions sont intégrées dans le questionnaire de l'étude de référence **EAR** (Etude d'Audience Radio anciennement l'étude « 126 000 ») dans le ou les départements couverts par la diffusion de la station. L'échantillon interrogé est ainsi représentatif de la population étudiée.

## Quelles sont les questions posées aux personnes interrogées ?

**Dans un premier temps, est posée la question de notoriété :**

« Dites-moi si vous avez déjà entendu parler de chacune des stations de radio que je vais vous citer, même si vous ne l'écoutez jamais ».

**Ensuite est posée la question d'habitudes d'écoute pour chaque station connue :**

« Je vais reprendre certaines stations de radio dont nous venons de parler. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si, en semaine, du lundi au vendredi, vous avez l'habitude de l'écouter... tous les jours, presque tous les jours, une ou deux fois par semaine, moins souvent ou jamais »

## Comment participer ?

La station définit le ou les départements à sonder.

Le tarif de souscription dépend de la taille de la population du ou des départements sondés (cf. encadré).

### DATES A RETENIR

- **2 novembre 2023** : ouverture des souscriptions pour le dispositif 2024

- **18 décembre 2023** : clôture des souscriptions et accord définitif

- **Janvier 2024 à décembre 2024** (hors juillet août) : terrain d'enquête

- **Début février 2025** : mise à disposition des résultats

### TARIFS

Tarifcation selon la taille du département couvert par la station

- Population < 1M habitants :

**1 050€ HT/1 260€ TTC**

+ 200€ HT/240 € TTC par département supplémentaire

- Population > 1M habitants :

**1 250€ HT/1 500€ TTC**

+ 400€ HT/480 € TTC par département supplémentaire

### VOS CONTACTS

**Franck JEHL**  
Chargé des études d'audience  
CNRA

Tél : 06 32 54 62 25

Mail : [franck.jehl@free.fr](mailto:franck.jehl@free.fr)

**Guy DETROUSSELLE**  
Directeur commercial  
développement

Tél : 01 47 58 94 11